L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Bureaux, No 13, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 22 NOVEMBRE.

Nouvelles du Sud.

(Extraits des derniers journaux de Mobile.)

Un bruit.

Les journaux de Columbus, écrits-on de Savannah, mentionnent le bruit de la capture de Franklin et de Columbia par nos troupes.

Au Providence Infirmary, dit le Mobile *News*, est mort le 10 novembre, à l'âge de 26 ans après une violente attaque de dysenterie, le premier sergent Paul Briant, fils aîné du juge P. F. et de Clara Fuselier Briant de la Louisiane. Le sergent Paul Briant faisait partie du 24e régiment de la Louisiane, compagnie C.

Couvertures.

Le gouvernement a envoyé à l'armée 45,000 couvertures neuves et très chaudes.

Du Trans-Mississippi.

Les journaux du Trans-Mississippi du 10 contiennent peu de nouvelles importantes, dit le *Clarion*. On rapportait que Steele avait fait un préparatif pour faire une grande incursion de Little Rock, On supposait que sa destination était au Sud. Le corps de cavalerie du général Wharton et les divisions d'infanterie des généraux Polignac et Walker étaient portés à Montiselle, Arkansas.

Tapis capturés.

En parlant des préparatifs pour recevoir le Congrès, le Richmond *Examiner* dit : On voulait faire poser de nouveaux tapis dans les salles des deux Chambres, mais le steamer qui les apportait d'Europe est tombé entre les mains des croiseurs de blocus à Wilmington. En conséquence, il faudra s'en passer.

Un tour yankee.

On lit dans le *Delta* :

Nous sommes informé que la batterie Otey de cette ville, a été prise et temporairement gardée, par une bande de yankees, forte de cent hommes, qui étaient venus dans nos lignes ostensiblement comme déserteurs et sans être armés. Aussitôt, cependant, qu'ils furent portés de pistolet de la batterie, ils débouttonnèrent leurs jackets et avec des pistolets à cinq coups et tout armés demandèrent la reddition de la batterie. Une force confédérée d'infanterie qui se trouvait tout près, arriva et les yankees prudemment décampèrent, après avoir éprouvé un mort quelle perte. Semblables aux Trévyens, nous ne devons permettre aux Yankees d'accomplir, sous aucun prétexte, et par le moyen de ruses ou de stratagèmes, ce qu'ils n'ont pu faire par assaut. Grant ne peut espérer d'obtenir par un tour de ce façon l'échec éprouvé par lui jeudi dernier près de Petersburg.

Décision importante.

Il y a quelques jours, les hommes de police de cette ville ayant été enrôlés sous la loi de conscription, voulurent exciper du droit d'*habeas corpus*, en soutenant qu'ils étaient officiers d'Etat et non sujets au recrutement. L'affaire a été jugée hier par le chancelier Johns, qui a décidé que le marshal de ville était un officier d'Etat et exempt, par conséquent, mais non les agents de police, qui sont sujets à la conscription.

Le *Montgomery Advertiser* dit : nous empruntons ce qui précède au *Selma Mississippian* du 8. Nous avons appris qu'hier les agents de police de Selma sont venus ici, accompagnés du major Henry, et que le gouverneur Watts les a privés des prétentions de l'officier recruteur. Ayant justifié de leur exemption comme officiers d'Etat, sous l'autorité d'un acte du Congrès approuvé le 17 juillet 1861, le gouverneur n'a pu maintenir à ce qu'ils fussent incorporés dans le service militaire des Etats Confédérés.

Prisonniers yankees.

Les officiers yankees capturés par le général Forrest, ils disent que c'est un homme très différent de ce qu'on avait dit qu'il était, et qu'il avait tous tout ce qu'il leur avait promis au moment de leur capitulation.

Les prisonniers consistent en 200 officiers environ et quelque 15 ou 20 choyens pris dans les forts. Le colonel Campbell, qui commandait à Athènes, est parmi eux. Ils sont très gentiment beaucoup le jeu de paume. Nous pensons que dans quelque temps on leur fera voir un jeu bien différent.

Ils se chargèrent de porter toutes nos lettres pour nos prisonniers dans les lignes fédérales et quelques-uns de nos concitoyens ont profité de cette occasion pour communiquer avec leurs parents et leurs amis (*Cantos Citizen du 11*).

La chute de Plymouth.

Le Raleigh Confédérat a exprimé ainsi le dernier échec éprouvé dans la section côtière du vieux North State :

[illegible] malheureux [illegible] cette [illegible] et. [illegible] Nous avons [illegible] par des [illegible] opportune, [illegible] traîtres du dedans, il a entreprit [illegible] instruction du service blindé *Albermarle*, était la protection de la ville, et, favorisé [illegible] négligence des gardes, bien plus, par la [illegible] ivresse [illegible] gardes de quelqu'un, on ne sait quel [illegible] Nous ne tenterons [illegible] Il a cinglé directement vers le wharf dans la ville, et, [illegible] sauter le bélier au moyen d'une torpille. [illegible] affaire n'a tué aucun de nos hommes, mais a détruit la sauvegarde de la place.

On dit que tout le monde dormait à [illegible] qu'on n'exerçait aucune surveillance, et [illegible] n'y avait organisé aucun système de signaux pour donner l'éveil, on dit qu'on n'y [illegible] pas même de mot d'ordre. Nous ne connaissons comment il a pu en être ainsi, tout [illegible] nous savons, c'est qu'une surprise qui [illegible] être impossible a réussi, et qu'un désastre déplorable a eu lieu.

Nous ne parlerons pas de la grandeur [illegible] désastre, ni du résultat qu'il peut entraîner, [illegible] dire que l'immense sécurité de nos [illegible] occupation de Plymouthist perdue pour nous, et quelle a été perdue par un engagement si grand jour, mais [illegible] une surprise et un stratagème.

Etat des pertes occasionnées par la guerre.

L'almanach du Sud, pour l'an 1865, publié à Lynchbg, Virginie, donne l'état des tués, blessés et prisonniers, dans les grandes batailles de la guerre pour les années 61, 62, 63 et 64 réédité ici que les retourns exacts pour les trois premières années, tant été publiés aux sources officielles. Le mesure de 1864 sont approximatifs attendu qu'aucun document officiel n'a été publié à ce sujet, mais ils sont, cependant, à peu près corrects :

Confédérés.

Année	tués.	blessés.	prisons.	total.
1861	1,081	4 312	1,606	6,999
1862	12,13	49,534	5,925	68 615
1863	12,000	48 000	71,200	131,400
1864	15,000	45,000	7,800	67,800
Total	41,770	146,843	86,231	278,814

Fédéraux.

Année	tués.	blessés.	prisons.	total.
1861	4,998	7,274	9,772	24,648
1862	20,275	63,336	43,818	132,371
1863	18,300	57,000	34,000	206,000
1864	64,000	110,000	32,000	206,000
Total	107,573	243,265	119,481	469,419

Pertes fédérales totales, &c. 469,419
Par mer, &c. ..... 350,000—819,419

Perte confédérée, en bataille 274,844
Partisanerie, &c. ..... 150,000—424,844

Excédant des pertes fédérales 384,575

Confédérées 819,419
Fédérales 424,844

A [illegible] de la Législature de l'Alabama [illegible] l'armée, sans congé.

[illegible] sénateurs et Représentants de votre Etat, [illegible] en Assemblée Générale, désirent [illegible] renouveler quelques paroles instantes dans [illegible] de votre pays.

[illegible] bles armées commandées par les généraux Lee et Hood se tiennent comme des murailles de fer entre vos foyers et l'ennemi. De [illegible] dépend le salut de vos demeures, [illegible] nationales et la manière de nos libertés. [illegible] les vieillards et les enfants compatissent [illegible] pour droit délivrés de l'ennemi qui [illegible] abîmé. Si elles triomphent, nous pouvons [illegible] elles succombent, nous sommes condamnés. [illegible] vous partager avec elles l'honneur [illegible] votre pays ? Si vous retournez à vos [illegible], nos armées seront assez fortes pour chasser l'ennemi au-delà de nos frontières ; si vous restez chez vous, tout peut être perdu.

Vos [illegible] de l'armée peut obliger le gouvernement à remplir vos places avec des hommes [illegible] en âge et de jeunes garçons. Vous [illegible] ainsi forcer vos pères et les enfants à combattre pour vous ! Vous ne le voudrez pas. Si nous vous conjurons, quelles que puissent être les causes de votre absence, de retourner immédiatement dans les rangs et si vous le faites nous vous garantissons que vous y serez reçus avec indulgence et qu'en aucun cas, l'extrême [illegible] de la loi ne sera appliquée.

Nous vous promettons les efforts de notre gouvernement et de la Législature pour assurer à ceux qui retourneront volontairement indulgence et pardon de la part de leurs commandants.

[illegible] le bonnet et la Chambre des Représentants de l'Etat de l'Alabama, convoquée en session spéciale, que l'adresse aux soldats de l'Alabama qui sont absents de l'armée sans congé adoptée par cette assemblée générale, [illegible] en nom des deux chambres par les officiers présidents, et que le gouverneur fera publier la dite adresse dans tous les journaux de l'Etat.

[illegible] le 7 octobre 1864.

C. H. CRENSHAW,
Orateur de la Chambre des Représentants.
[illegible] A. WALKER, Président du Sénat.

Réélection de M. Lincoln.

Extrait du *Courrier des Etats-Unis* :

La réélection de M. Abraham Lincoln est un fait accompli. Par ce verdict, le peuple américain atteste qu'il veut la prolongation de la guerre, et qu'il appuie toutes les mesures qui ont signalé les quatre dernières années. Il s'engage implicitement à ne pas faire entendre le moindre murmure contre les déterminations que prendra encore M. Lincoln, et à subir patiemment le poids de maux que lui apportera la perpétuation de la lutte. Telle est la volonté de la majorité, et les lois exigent qu'on s'y soumette.

Il est probable que le parti démocrate se transformera complétement dans les quatre années qui vont suivre : ses fautes et ses divisions sont pour beaucoup dans sa chute. A nos yeux, le triomphe des républicains ne signifie pas que la raison soit du leur côté : des minorités peuvent souvent juste, et le parti abolitioniste, à l'heure de sa victoire, ne doit pas oublier qu'il a été une infime minorité. Puisse-t-il puiser dans ce souvenir des conseils de modération. Quant à nous, nous pensons exactement aujourd'hui comme il y a huit jours : nous regrettons la prolongation d'une lutte que nous estimons désastreuse, mais plus que jamais la décision de notre américaine nous impose la plus rigoureuse impartialité, et si les citoyens américains acceptent et approuvent la situation qui leur est faite, ce n'est pas à nous de nous en plaindre.

Naturellement, les journaux républicains triomphent du résultat des élections. La joie du *Times* et de la *Tribune* éclate dans toutes leurs colonnes. Le *Post* est le plus modéré. Le *World* donne à ses lecteurs des conseils de résignation, et déclare que le parti démocrate, vaincu aujourd'hui, sera toujours dévoué à l'Union. Le *Journal of Commerce* tient à peu près le même langage, et le *Daily News* fort peu ému, déclare qu'il avait toujours prévu le résultat. L'*Express* prend moins bien son parti de la défaite et hasarde les prédictions suivantes sur le sort réservé au pays par l'administration républicaine :

1—Prolongation de la guerre.
2—Abrogation des droits des Etats.
3—Continuation des arrestations arbitraires.
4—Accroissement de la dette et des taxes.
5—Confiscation.
6—Usurpation de pouvoir.
7—La loi martiale dans les Etats non en insurrection.
8—Contrôle des élections par les autorités militaires.
9—Déni de justice.
10—Serments électoraux partout exigés.
11—Augmentation du prix des choses nécessaires à la vie, de la prime sur l'or, &c., &c.

Les journaux démocrates de la paix sont plus résolus, d'autant mieux que McClellan ayant promis de continuer la guerre, il n'y avait pas d'avantage bien sensible à éliminer M. Lincoln pour mettre son rival à sa place. C'est une faible de consolation dont il faut se contenter et qui a bien son prix

L'OR ET LE MERALD.—On lit dans le *Courrier* :

Le *Herald* a mis hier en circulation un bruit d'après lequel le gouvernement se proposerait de faire tomber l'or à 150 et de l'y maintenir. Le journal de Fulton street ne révélait pas la recette précieuse qui serait employée par le gouvernement pour arriver à ce résultat. Cette rumeur faisait le sujet de tous les entretiens à la Bourse, lorsque l'*Express* est venu la démentir.

On dément également le bruit d'un nouvel emprunt.

LE GENERAL BUTLER A NEW YORK.—Nous lisons dans une feuille de New York :

De la beaucoup parlé d'une entrevue qui a eu lieu entre M. Butler et le juge Dean. Voici les faits :

Dans un des derniers meetings, l'honorable M. Dean a déclaré que si M. Butler venait jamais à New York pour attenter à la liberté des élections, on ne lui permettrait pas d'aller plus loin que la Batterie. M. Butler s'est imaginé qu'il s'agissait d'une menace d'assassinat, et a fait venir M. Dean pour s'en expliquer avec lui. Le juge a déclaré qu'il n'avait entendu rien de semblable, et que ses paroles n'avaient trait qu'à l'éventualité d'outrages apportés à la franchise électorale. M. Butler a répliqué qu'il était d'accord avec le général Dix pour n'intervenir en rien, à moins qu'il n'en fût sollicité par l'autorité civile, et l'entrevue s'est terminée.

VOL DE NAVIRE.—Le capitaine de la goélette Laura Pride, arrivée hier à New York, de St Kitts, rapporte que le 26 octobre pendant que le capitaine et les officiers du brick Serafina de New York étaient à terre en passager de connivence avec l'équipage a fait lever l'ancre et diriger le navire sur la pleine mer. On croit que ce coup de main avait été prémédité à New York et que le passager en question a eu en possession une commission régulière du gouvernement de Richmond.

—Il y a quelques jours, des officiers de la police secrète de Cincinnati ont arrêté dans cette ville, une bande de contrefacteurs dont les instruments se trouvaient dans Clinton street. On a trouvé en même temps, une grande quantité de greenbacks contrefaits. Les inculpés, au nombre de sept ou dix-huit, ont été envoyés à Washington où leur affaire doit être jugée. Cette bande avait des ramifications dans l'Ouest et avait déjà lancé dans la circulation un grand nombre de faux billets des Etats Unis, de différentes dénominations. On attend des détails sur cette affaire, et, en attendant la presse conseille au public de bien se tenir sur ses gardes, dans ses transactions monétaires, au sujet des billets du Trésor.

—On a arrêté, à Baltimore, une femme du nom de T. J. Hutchens, sous l'accusation de démarches tendant à offrir un sabre d'honneur au rebelle Barry Gilmor, auteur d'audacieuses incursions. On a découvert le fait par suite de l'arrestation d'un porteur de malles pour les rebelles, entre les mains duquel on a trouvé ledit sabre. Cette arme, fabriquée à New York, a été payée par les dames sécessionnistes de Baltimore. Les malles saisies contiennent d'importantes informations relatives à certains faits et gestes de trahison dans le Maryland.

—Il y a quelques jours, vers neuf heures et demie, le train express de nuit, de Dunkirk à New-York, sur le chemin de fer de l'Erie, a été mis hors des rails, près de la station Calliecon. La locomotive et trois wagons ont été précipités dans la rivière Delaware. Quatre personnes ont été tuées, parmi lesquelles M. Thomas Clark, agent spécial du département de la poste, et surintendant des malles portant les journaux de la poste générale de New York. Bon nombre d'autres passagers ont été blessés plus ou moins grièvement.

—*Le Jewish Messenger* dit que M. Belmont est lui simplement le correspondant, à New-York, de la maison Rothschild, que, quoique juif de naissance, il se marie en dehors de cette religion, il y a des années, et qu'il n'a aucune relation avec la congrégation juive qui l'a répudié en tant que juif. Le même journal ajoute que les Rothschild n'ont jamais aidé d'un dollar la confédération rebelle ; que leurs sympathies et leur aide effectif sont en faveur du gouvernement national basé sur la liberté, ainsi que l'a déclaré le baron Rotchchild, de Francfort, au consul général des Etats-Unis, M. Murphy.

NOUVELLES DIVERSES

—Voici deux paris originaux, comme on en voit souvent ici aux époques des grandes élections, régulièrement faits entre d'excentriques gentlemen de New York :

"Ce sixième jour de novembre de l'an 1864, entre Andrew Mulligan, de la ville, du comté et de l'Etat de New York, d'une part, et Lewis Miller, des mêmes localités, il a été convenu ce qui suit :

"Si le général McClellan n'obtient pas plus de votes que le président des Etats Unis, que le président Lincoln, dans l'Etat de New York, Andrew Mulligan devra, le 14 novembre courant, durant trois heures pleines, balayer la rue depuis le coin de Broome et Essex jusqu'au coin de Delanez et de Essex, ville de New York, et ce, sous des vêtements décents et convenables ;

"D'autre part, si Abraham Lincoln n'obtient pas plus de votes que le général McClellan, le dit Lewis Miller devra balayer aux mêmes lieux et pendant le même espace de temps.

"Et il est convenu entre les parties que le perdant qui se refuserait à exécuter la clause du pari, paiera en gageant la somme de cent dollars, en monnaie légale des Etats Unis."

Suivent les signatures : Mulligan et Miller, plus celle de leur témoin, Charles McGuire.

Une autre gageure à peu près semblable a été faite par et entre les nommés John Finley et Silmer, le premier en faveur de Lincoln, le second en faveur de McClellan. Le perdant devra, le quinzième jour après celui de l'élection, entre midi et quatre heures et durant un laps de temps, traîner un baril de sable, depuis le coin de Broadway et de la quatrième rue, jusqu'à Astor House, coin de Vesey street. Le perdant brouettier devra être décemment vêtu, et un drapeau américain devra être planté dans le baril de sable en question.

La même somme de cent dollars devra être payée par le perdant qui se refuserait à s'exécuter.

CHRONIQUE LOCALE.

ACCUSATION DE MEURTRE.—Un vieillard du nom de Duffy vient de mourir des suites de blessures qu'il a reçues, le 13 courant dans le Quatrième District.

Il avait acheté des huîtres d'un marchand (Greeler ; celui ci, voulant se faire payer, lui enleva son chapeau. Duffy s'armé d'une hachette, il s'en suivit une lutte entre le débiteur et le créancier et Duffy fut assommé.

Greeler a été arrêté sous prévention de meurtre. Il est en prison.

AVIS.

AVIS est donné que la succession de Constance Devenaulec, veuve de Charles Ferret, est maintenant ouverte dans la paroisse St-Charles pour liquidation. Toutes les personnes qui doivent à ladite succession sont requises de payer immédiatement, et toute personne ayant des réclamations à faire valoir contre ladite succession sont invitées à les présenter à l'un des soussignés.

LOUIS C. FERRET, administrateur.
A. LAVISSON,
Avocat de l'administrateur,
ay-cm-1m 40 rue Natchez et Camp

Vaccine fraîche !

60 tubes vaccine fraîche, venant d'Alep reçus d'Europe à vendre par B. MOUGIN, pharmacien
Hôpital Dauphine et Bourgogne.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT à la Charte de cette Compagnie et un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane (No 176) approuvé le 10 mars 1860, avis est donné que les certificats suivants de prime-assurance de 1861—n'ayant pas été réclamés, avec l'intérêt seront, si ils ne les propriétaires légaux ne les réclament pas dans les trente jours qui suivront la première publication de cette annonce, cancellés et annulés et les montants portés en compte des dépenses casuelles sur les livres de la Compagnie, ainsi que l'exige la Charte.

	Montant des Polic.	Intérêt.
Bodet & Guerdan	100	11 00
Bowie & H.	70	5 40
Soucy & Co. E.	10	1 20
Bullinger F.	20	3 60
Breton L.	30	5 40
Bowles & Judson	10	1 80
Bloomfield & Steel	10	1 80
Brown Mme S.	10	1 80
Bierce & Simms	20	3 60
Costa Au.	50	9 00
Cassard A.	50	9 00
Coucry E.	20	3 60
Camerden F.	10	1 80
Casberger L. Co. Justin	20	3 60
Dreyfus & Co. A.	20	3 60
Driver W. L.	10	1 80
Decongé F. F.	40	3 60
Deshamps E.	10	1 80
Delery J. A.	10	1 80
Debamel C.	20	3 60
Early Agt. Joe T.	10	1 80
Estelle M.	10	1 80
Foedick & Co. Geo A.	10	1 80
Frederich J.	50	9 00
Gaache J.	370	66 60
Gegen & Jamison	10	1 80
Garnier L.	10	1 80
Goodrich & Co.	20	3 60
Gallagher Chas.	20	3 60
Gibson Thos.	10	1 80
Guerin E.	10	1 80
Henderson & Gaines	50	9 00
Hebl John	10	1 80
Harden F. R.	10	1 80
Haggerty Bros.	20	3 60
Joseph & Kaiser	10	1 80
Joulert & Co.	10	1 80
Jamison & McCutchen	10	1 80
Jones Peter	10	1 80
Lanonsleth Co. U.	50	9 00
Lionnet & Co.	80	12 60
Lehmann, Schwartz & Co.	20	3 60
Levy, Simon & Co.	60	5 40
Levy S.	10	1 80
Lecat I. F.	10	1 80
Martin, Cobb & Co.	110	19 80
McGregor & Co.	30	5 40
McFarland & Barksdale	20	3 60
Montegut & Lagrone,	60	9 00
Moulor & Co. Leopold	50	9 00
Morse & Moore	30	5 40
Morse & Co. R. S.	30	5 40
Maurer Louis	10	1 80
Marix Martin	10	1 80
Marks H & I N.	10	1 80
Martin & Co. P.	10	1 80
Mayer Bruno	10	1 80
Meis J. A.	10	1 80
Moody & N.	10	1 80
Nathan Geo.	20	3 60
Pratat Vor	20	3 60
Pierce & Co. Leon	10	1 80
Polasky & Co. A.	10	1 80
Patten, Smith & Finnan	20	3 60
Quayrouse & Lapeyroff	30	5 40
Rochereau & Co. E.	20	3 60
Rothford, Brown & Co.	30	5 40
Salley & Campbell	30	5 40
Saj-Jean	10	1 80
Samuelson & Co.	10	1 80
Richardson & Cothery W. F.	90	16 20
Soulet A.	30	5 40
Siebrecht H. N.	10	1 80
Succomb Mme C. A.	10	1 80
Sawyer L.	10	1 80
Schneider & Weiss	10	1 80
St Marc A.	10	1 80
Stevens & Seymour	10	1 80
Sutinger, "Theater" F.	10	1 80
St Charles Hotel Co.	30	5 40
Theurer G.	20	3 60
Todd J.	20	3 60
Tempens Jules	10	1 80
Villarrubia & Loughlan	10	1 80
Veistou & Co. Hy.	10	1 80
Watts W C.	110	19 80
West Jas.	10	1 80
Zacharie & Co. J W.	10	1 80
	2,000	360 00

Les susdit tableau est une copie exacte, tirée de livres de la compagnie.

E. GANUCHEAU, président.
L. W. BAQUIÉ, secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.— Assermenté et signé par devant moi, ce 3 novembre 1864.
Nov—30 ES MEUNIER, Juge de Paix.

Madame Maria Voisin

A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne que son magasin de
MODES ET NOUVEAUTÉS
est transféré du No 36 au No 38 de la rue de Chartres, en face de la rue de la Douane.
1 oct—1m

Mme CHARLOTTE LEVY,
96 rue du Canal, entre Phillips et Bienville.

A L'HONNEUR d'informer à ses clientèle et aux dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle vient de rapporter, de Paris, un magnifique assortiment de Dentelles, Garnitures pour robes, Corsets, &c. Comme par le passé, tous les objets qui sortiront de cette maison seront recommandables par le bon goût et les soins qui auront présidé à leur exécution.

Plusieurs bonnes ouvrières en robes trouveront de emploi dans cette maison. 1 nov—1m

Mme SOPHIE SEEUWS,
53.....Rue Royale.....53

A l'honneur de prévenir les dames qu'elles a l'ouverture d'un assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES, à la mode de Paris, et qu'elle vient de rapporter de Paris, et qu'elle vendra au PLUS BAS PRIX de la place :

Un assortiment de CONFECTIONS, de drap et de soie, des Robes cachemire, brodées avec le lotot, des Cravates cachemire noir, brodée, garnie dulpure ; des Robes garnies Chantilly ;
Cosaques et Habits à la Moldavie ;
Des Voilettes noires en dentelle, depuis $6 ;
Des Coiffures applications à $6 ;
Des Robes de bonnes soies à rayures, des CHAPEAUX, modèles de Paris, depuis $12 ;
Chapeaux en castor et paille, pour jeunes filles, et un grand assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE pour dames.
3 nov—au 20 nov 53 Royale

G. SCHMIDT,
AVOCAT,
A transféré son bureau au
No. 7 ..... rue Carondelet, ... No. 7.
1 nov—1m

PAUL MORPHY.
AVOCAT,
12 PASSAGE DE LA BOURSE, 12
3 nov—1m

SAVONS SUÉDOISES

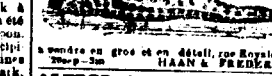

A vendre en gros et en détail, rue Royale Nos 13 & 15
2 nov—3m HAAN & FREDERICKSON

ALFRED BOULIGNY, encanteur,
Rue Carondelet, No 90.

S'OCCUPE des ventes de propriétés foncières, d'actions, de meubles et fait des ventes au dehors.
18 nov—

Bernard Turpin,
ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No 97, rue de la Vieille Levée
entre St Louis et Conti. 16 nov—1m

RENE GUTIERREZ
ENCANTEUR,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'ayant été DE NOUVEAU dûment commissionné ENCANTEUR pour la Ville de la Paroisse d'Orléans, il est prêt à donner toute son attention aux ventes de successions, propriété de meubles, actions de banques, groceries, marchandises sèches &c. &c. Bureau No 14, rue Royale, face à la Banque de l'Etat. Nov

DOCTEUR HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris
OFFRE, respectueusement, ses services au public de la Nouvelle-Orléans.
DOMICILE—114 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, chez le Dr. LAMBERT.
CONSULTATIONS—de 11 heures à midi.
12 août—3 m.

A VENDRE.

Une des meilleures PHARMACIES de détail du Second District. Elle contient un bon stock et a une excellente clientèle. S'adresser au bureau de l'ABEILLE sous les chiffres L. D.
—3m.

JUSTIN, XIMENES & Co.,
Marchands Commissionnaires,
A BAGDAD (MEXIQUE.)
1 oct—6m

Avis au public et aux contribuables

LE soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessement, préviens les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes d'Etat et de Ville, ainsi que de l'obtention des licences. Il se charge également de faire rectifier les erreurs qui, et de faire remettre à qui de droit le montant de toutes taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'assessement de l'Est, No 111 (un premier). Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti, de 10 heures à midi.
Nov—1m JOHN F. DUFOUR.

Changement de domicile.

H. RICHARD a transféré son magasin du No 78, rue du Canal, au No 48, rue de Chartres, au premier étage.

Il profite de cette occasion pour rappeler à ses clients qu'il vient de recevoir un nouveau parfumerie de marchandises françaises et anglaises qu'il vendra à une petite marge au-dessus du prix d'importation. L. H. RICHARD,
28 oct—1m 48, rue de Chartres, au premier

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement d'hiver.

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents. A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.
(Cédvels à vapeur.)
A partir de LUNDI, 3 octobre 1864, les cars partiront comme suit :

—Départ des cars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6½ h. A. M.,	char à chev	8 h. A. M.,	char à vapeur.
8 " "	char à vapeur	11 " "	"
10½ " "	"	1½ P. M.	"
Midi	"	3 heure P. M.,	"
2 heures P. M.,	"	5 heure P. M.,	"
4 " "	"	6½ " "	"
5½ " "	"		

Les passagers qui voudront s'arrêter à la Station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant départ du convoi.
Nov A. L. SLAWSON. T. P. DEVOE
Surintendant.

SLAWSON & DEVOE,
MARCHANDS DE FARINE,
Foin, sucre, avoine, son, pommes de terre, &c.,
Rue des Magasins, No 68,
près Poydras,
NOUVELLE ORLEANS
5 nov—1m

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur des marchandises appropriées, consignées à nos amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO. à New York.
WILLIAM J. REID,
Carondelet No 49.

Approuvée par l'Académie Impériale de Médecine Médecine par les hôpit. de Paris

25 ANS DE SUCCES

Recommandée par M. GUILLIER, médecin en chef de l'hôpital des Vénériens.
Admise dans les hôpitaux de Paris et de Londres.
PREPARATION AGREABLE, DISCRÈTE, FACILE A PRENDRE en voyageant et en travaillant, guérit en 6 jours les maladies contagieuses, préparée par G. BOXEAU, pharm., 223, boulevart Magenta, Paris
Pour éviter la contrefaçon, exiger ma signature et ma marque de fabrique

COPAHINE-MEGE

Dépôts à la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Rue Anne et Royale ; chez M. Ducongé, droguiste, et dans les principales pharmacies des Etats Unis.

BOLS D'ARMÉNIE
Dr CH. ALBERT

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Rue Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

DRAGÉES DE CUBÈBINE AU COPAHU DE LABELONYE

Nouvelle Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Rue Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

INJECTION BROU

Nouvelle Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Rue Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

ERGOTINE.
DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN

Recommandée par de la Faculté de Pharmacie de Paris.
Elles sont employées avec succès par les hôpitaux de Paris et de Londres.
PHARMACIE LABELONYE, Cie, 10 rue Bourbon Villeneuve, PARIS—A la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Rue Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

MALADIES DE LA PEAU

Nouvelle découverte scientifique faite dans la ville de Paris, France par le célèbre docteur ANDRIEUX et le docteur CHEVALIER, ainsi que par les célèbres médecins de l'hôpital de la Charité, guérit les maladies de la peau même les plus rebelles comme la lèpre, l'éléphantiasis, l'herpès, les dartres, les boutons et toutes les maladies syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr VERLIN. Le dépositaire est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est vicié ou vieilli. Il se trouve à la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Rue Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

Habillements pour hommes et enfants.
LEON GODCHAUX,
84.....Rue du Canal.....84,
Et 215 et 217, VIEILLE LEVEE, en face du Marché Français,

PRÉVIENT le public qu'il trouvera dans son magasin un immense assortiment de VÊTEMENTS d'HIVER, de toutes qualités, dont quelques-uns faits des étoffes les plus fines, pour ceux qui veulent se commander. Il a également un magasin un stock bien assorti d'habillements de jeunes gens que se distingue pour nouveauté. Il engage l'attention du public sur ces articles et espère qu'en agissant constamment de bonnes marchandises et en les vendant à
PRIX REDUITS,
il mérite le même patronage qu'il a été accordé jusqu'à ce jour.
Vêtements sur commande. Dans le plus bref délai, et garantis bien faits.
Il invite le public à venir visiter ses marchandises avant d'aller ailleurs. 1 nov—3m

LA COMPAGNIE DE COMMERCIAL EXPRESS

A TERMINÉ SES ARRANGEMENTS pour a transmission de sommes d'argent, de petits paquets de valeur, de lettres dans des enveloppes timbrées du gouvernement des Etats Unis à Brigsland et à Matamoros, Mexique.
Pour les prix, &c., s'adresser au bureau.
110 et 112 RUE DE LA COMMUNE.
JOHN S. GRAY,
Surintendant Général.
J. J. McKELVER,
Directeur.
Nov—1m

Nouveaux Médicaments.
Injection et Liqueur
POUR la guérison rapide et infaillible de la Gonorrhée et écoulements de toute nature quelqu'anciennes qu'elles soient.
Liqueur anti-rhumatismale
Quelques cuillerées de cette préparation soulagent les douleurs rhumatismales les plus aiguës.
Sirop Pectoral
Contre les rhumes, toux, catarres, enrouements.
Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus rebelle est arrêtée, et avec cette disparaissent les douleurs de poitrine et d'estomac.
A vendre par R. SATTIER, pharmacien,
Coin Dauphine et St Pierre.

MALADIES.
Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERLIN.
TOUTES les maladies secrètes, anciennes et rebelles, blennorrhagie, chaudes pisses, rétrécissements, pertes blanches, syphilis, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr VERLIN. Le dépositaire est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est vicié ou vieilli. Il se trouve à GARDOZ Jas, pharmacien, encoignure Bienville et Bourbon.

Concerts vos Dents,
J. A. CANADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE,
126, RUE DU CANAL,
Entre Carondelet et Dauphine.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 nov—1m

AVIS.

Mme Veve Bouchard a l'honneur de prévenir le public que le cabinet de toilette sera ouvert comme par le passé.
21 oct—1m

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI SARTRE,
Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon
Chambres garnies pour habitants.
Salons pour noces et repas de famille
Prudon a la carte, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.
M. Sartre informe ses amis et pratiques qu'il a repris son ancien établissement et qu'il espère toujours leur donner satisfaction.
1 nov—1m

LE POELE DE CUISINE,
CHARTER OAK,
Cuit mieux et économise moitié de bois qu'aucun autre poêle.

PLUS de NEUF MILLE de ces Poêles sont employés d'eux pour faire juger des autres.
Un grand assortiment de poêles de bureau, de salon et de chambres à coucher, toujours en magasin et aussi plus bas prix.
Chaque poêle est livré sans frais de transport.
RICE BROS & CO,
rue du Camp, No 98, près Poydras,
rue Tchoupitoulas, No 241, près le marché Ste. Marie
rue des Magasins, No 208, près le Magasins Market
nov—1m

A VENDRE par le soussigné,
25 balles café condensé, de Bordeaux,
25 " lait condensé, de Bordeaux,
Fruits en boîtes—120 boîtes ananas, 60 boîtes bergamotes,
50 balles corniches assorties, 50 de tomates,
100 balles sauce aux tomates,
50 " de sirop de limon,
2 balles vrai chocolat de Cartheme,
200 " de fruits à l'eau-de-vie, 50 balles vinaigre,
50 balles moutarde, 50 balles huile de charbon,